



**OBJET : FINANCES : MARCHÉ DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA MAIRIE – LOT N°5
« METALLERIE – PORTES BASCULANTES DE GARAGES » - AVENANT N°2**

L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ, LE DIX SEPT JUIN à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Chazelles-sur-Lyon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du théâtre Marcel Pagnol, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 juin 2025

Nombre de Conseillers présents (y compris ceux ayant donné procuration) : 26

Ladite délibération a été adoptée à 25 voix Pour et 1 abstention

Présents : Pierre VERICEL - Michel NEEL - Pierre THOLLY - Marie-Christine BERTHOLLET - René GRANGE - Hervé LASSABLIÈRE - Christiane BRUYAT - Corinne CHEVRON - Frédéric BERTHET - Nathalie JOUBAND - David BOURKAIB - Mickaël HATRON - Gérard HAEGY - Christian BLANCHARD - Aline CIZERON - Yves GORD - Christine MONTAGNY - Maxime PEILLER.

Absents ayant donné procuration : Jeanine RONGERE à Pierre THOLLY - Michel FAURE à Hervé LASSABLIÈRE - Maryvonne MOUNIER à Michel NEEL - Ludovic PADUANO à Marie-Christine BERTHOLLET - Annie CHAPUIS à Christiane BRUYAT - Thierry PONCHON à Corinne CHEVRON - Emmanuelle NEEL à David BOURKAIB - Isabelle POULARD à Christine MONTAGNY.

Absents : Florence PAILLEUX - Cyril D'IPPOLITO - Julienne BERTHET.

Secrétaire élu pour la session : René GRANGE

Vu le code de la commande publique ;

Vu le projet de travaux de réhabilitation de la mairie,

Vu la délibération n°240618_003 du 18 juin 2024 approuvant l'attribution du marché public de travaux de réhabilitation de la mairie et notamment le lot n°5 – « métallerie – portes basculantes de garages » à l'entreprise ROZIERES.

Afin de garantir la sécurité du bâtiment, il est nécessaire d'apporter des modifications au marché initial.

Ces modifications concernent l'installation de rideaux métalliques sur la porte d'entrée principale ainsi que sur la porte d'accès réservée au personnel. Ceci permettra de sécuriser les accès principaux et de prévenir toute intrusion non autorisée.

Considérant la nécessité d'apporter des modifications au marché initial ;

Considérant que ces travaux supplémentaires entraînent une plus-value d'un montant de 8 715 € HT (4 590 € pour la porte d'entrée principale et 4 125 € pour la porte d'accès du personnel) ;

Considérant que toutes les autres clauses et conditions du marché initial, qui ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, demeurent applicables ;

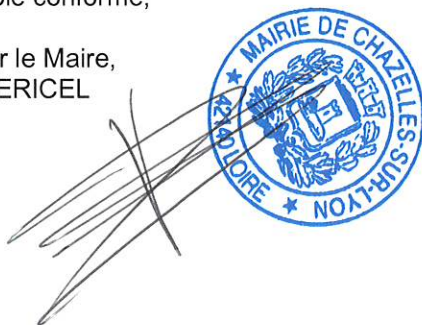
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avenant n°2 au marché de travaux de réhabilitation de la mairie – lot n°5 « métallerie – portes basculantes de garages » pour un montant de 8 715 € HT,
- **DIT** que le lot n°5 est porté à 98 278,80 € HT,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer cet avenant ainsi que tout document afférent à la présente délibération.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Monsieur le Maire,
Pierre VERICEL



Le secrétaire de séance,
René GRANGE



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES
Direction des Affaires Juridiques

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200594-20250617-250617_004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2025
Publication : 26/06/2025



MARCHES PUBLICS AVENANT N° 2

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNE DE CHAZELLES SUR LYON

12 rue Armand Bazin
42140 CHAZELLES SUR LYON
Tl. 04 77 54 20 20
mairie@chazelles-sur-lyon.fr

B - Identification du titulaire du marché public

SAS ROZIERES

4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
42580 L'ETRAT
commercial@sasrozieres.fr
N° de Siret : 329 086 367 00037

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

Réhabilitation de la mairie

Lot n° 05 : Métallerie Portes basculantes de garages

■ Date de la notification du marché public : **11/04/2024**

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 81 071. 80 €
- Montant TTC : 97 286. 16 €

■ Montant de l'avenant n°1 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : + 8 492.00 €
- Montant TTC : + 10 190.40 €

■ Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 89 563.80€
- Montant TTC : 107 476.56€

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Pour garantir la sécurité du bâtiment de la mairie, il est devenu indispensable d'installer des rideaux métalliques sur la porte d'entrée principale ainsi que sur la porte d'accès réservée au personnel.

Ces aménagements sont essentiels pour renforcer la protection du bâtiment.

Ces modifications entraînent une plus-value suivant le devis n°DV250492 de la société ROZIERES en date du 16 mai 2025 :

- Porte d'entrée : Fourniture et pose d'un rideau métallique de dimension 2905 x 3050 (ht) mm avec lame microperforé – RAM 7006 pour un montant de 4 590 € HT
- Porte d'accès du personnel : Fourniture et pose d'un rideau métallique de dimension 1605 x 3050 (ht) mm avec lame microperforé – RAM 7006 pour un montant de 4 125 € HT

Toutes les autres clauses et conditions du marché initial, qui ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, demeurent applicables.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

☐

Non

☒

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : + 8 715,00 €
- Montant TTC : + 10 458,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 9,73049 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 98 278,80 €
- Montant TTC : 117 934,56 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A Chazelles sur Lyon, le

Monsieur Le Maire,
Pierre VERICEL

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)